



Le Rond-Point des sciences humaines

<http://www.rond-point.qc.ca>

INDÉPENDANCE DU QUÉBEC 319A

LE DEUXIÈME CANADA (19A/29)

John George LAMBTON, lord Durham : notice biographique

Chronique du jeudi 03 avril 2008 <http://www.vigile.net/Le-deuxieme-Canada-19a-29#forum>

Notre insistance maladroite à rappeler sans discernement l'extrait que, selon le rapport Durham, les Canadiens-Français « sont un peuple sans histoire et sans littérature » nous voile sinon nous cache sérieusement des aspects plus fondamentaux de sa pensée. Un simple retour sur les cinq volets de l'analyse du rapport Durham vous en convaincront certainement. Il y a nettement plus que cette note frappante. Son rapport visait surtout un autre objectif global, soit la fusion de deux sociétés, dont la plus faible peut avoir intérêt à se fondre dans l'autre, plus puissante, mieux protégée par sa métropole naturelle et qui pourrait réagir plus efficacement devant la menace américaine.

Cette mission d'enquête au Canada dont Durham rend compte visait de grands objectifs. D'abord, il lui fallait trouver le moyen de mettre fin à l'état de désorganisation du Bas-Canada ainsi qu'à la paralysie du mode de fonctionnement du gouvernement causée par la séparation du Bas et du Haut-Canada en 1791. En outre, il lui revenait l'obligation urgente de mettre fin à l'impasse qui bloquait le développement des deux Canadas. En définitive, il devait mettre un terme à l'affrontement de deux nations dans la vallée du Saint-Laurent.

L'homme qu'avait pressenti le gouvernement de la Grande-Bretagne était un homme libre de pensée et aussi indépendant de fortune. Pour connaître ce gouverneur enquêteur que Londres envoya au Canada en 1838, nous présentons une notice biographique qui a probablement été rédigée par un ou une étudiante de Maurice Séguin au cours des années 1970. Pour notre part, nous avons mis en forme le texte en faisant des retouches ici et là tout en ajoutant dans la marge le résumé des événements de sa biographie.

L'ADDENDUM ajoute certains renseignements utiles à une meilleure compréhension de cette mission extrêmement importante autant pour le Canada que pour la Grande-Bretagne et l'Empire britannique. Les **Textes nos 1 et 2** montrent à quel point le gouverneur a bien préparé sa mission d'enquêteur. Le **Texte no 3** est d'une autre nature : il s'agit d'un questionnaire qui porte strictement sur le rapport Durham. Il vise à mieux faire comprendre la pensée de Durham tout en se faisant une meilleure idée de la « crise canadienne » de 1837. Le **Texte no 4** dresse un bref aperçu de diverses éditions du rapport Durham qui démontre que ce document politique a exercé et exerce encore une très grande importance sur l'avenir du Canada, du Québec et de l'Empire. On apprend même en le consultant aujourd'hui.

Ce deuxième Canada n'est pas une vue de l'esprit, c'est principalement le fait d'un **événement de longue durée** (c'est-à-dire un fait qui s'étale dans le temps et dont le commencement se situe dans la lutte entre deux colonisations européennes, l'une française et l'autre anglaise, en Amérique du Nord) **qui n'est pas un état fixé dans le temps mais un processus en cours**. Pour les Canadiens-français, il n'y aura pas d'assimilation à brève échéance, cependant il y aura réellement une subordination même s'ils sont majoritaires localement. D'ailleurs, ils ne seront que des égaux au plan technique de la représentation dans une Assemblée législative unifiée (42 députés pour le Canada-Est et 42 autres pour le Canada-Ouest). Le rapport Durham a établi les bases du deuxième Canada moderne en proposant, entre autres, une fédération du B.N.A. et l'établissement du gouvernement responsable. Londres refusa, dans un premier temps, de mettre œuvre ces deux recommandations.

Bruno Deshaies

NOTE. – Chronique de Bruno Deshaies, «Le deuxième Canada (19a/29)». Indépendance du Québec 319A, Vigile.net, jeudi 3 avril 2008. 270 visites + 1 message. Site consulté le 4 novembre 2014.

[Écrire un commentaire](#)

Commentaires

- **Marc Authier, 21 avril 2008 08h26**

Ça serait un merveilleux cadeau à faire pour célébrer le 400 ième anniversaire de la fondation de Québec par les admirateurs de Lord Durham. Tiens une suggestion loufoque et amusante que l'on pourrait nous offrir ; la réintroduction du "libre choix" à l'école et la déclaration officielle de l'anglais comme langue officielle du Québec. Je blague. Je blague.

On préfère gruger en catimini par le bilinguisme officiel à Jean Charest et ses amis. On préfère gruger de l'intérieur. On commencera et on continuera de l'intérieur, tout en racontant des sornettes sur Champlain, sus la "nation" du Québec et les Français d'Amérique. Mais je trouve quand même l'idée très bonne.

On pourrait suggérer cela à The Gazette un fantastique thème de festivités : " Abolissons la Loi 101. Québec 400 ans ! Who care a f-ck !" Bon gardez le bourgade de Québec comme musée du français, nous reprenons le reste et nous vous laissons une petit joujou. Ah puis, même pas ! Nous ferons comme en Louisiane ou à Saint-Boniface.

JOHN GEORGE LAMBTON

(12 avril 1792 – 28 juillet 1840)

BIO- CHRONOLOGIE

LORD DURHAM

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Le Rapport de Lord Durham constitue un des principaux documents de l'histoire du Canada. Cependant, l'importance du texte éclipse généralement la personnalité de son auteur. Aussi avons-nous pensé que quelques renseignements biographiques pourraient être utiles.

12 avril 1792 : naissance. Fils aîné de William Henry Lambton, il deviendra un grand propriétaire terrien et le plus riche

John George Lambton, qui deviendra le premier Comte de Durham, naquit le 12 avril 1792. Il appartient à une vieille famille anglaise établie sur le même sol depuis le XII^{ième} siècle. Étant le fils aîné de William Henry Lambton, il est appelé à devenir un grand propriétaire terrien ainsi que le plus riche exploitant de mines de charbon d'Angleterre.

1797 : décès de son père : orphelin à 5 ans. Tuteur : le docteur Beddoes

À cinq ans, le jeune garçon perd son père qui succombe à la tuberculose. Celui-ci s'était fait remarqué par ses idées radicales. Il fonda même une société : « The Friends of the People », qui choqua par son manifeste traité de « jacobin ». Le jeune Lambton est alors recueilli par un ami de la famille, le docteur Beddoes. Cet homme qui veillera à l'éducation du futur Lord Durham professe aussi des idées libérales. Sa sympathie pour la Révolution française lui vaudra d'être expulsé de sa chaire à l'Université d'Oxford. Les idées personnelles de Beddoes au sujet de l'éducation eurent des répercussions sur son pupille qui, dès son jeune âge, se vit entouré de précepteurs privés versés surtout dans les sciences.

1805 : À 13 ans, Durham opte pour la carrière militaire

À treize ans, il entre au collège d'Eton où il étudie trois ans. Il opte ensuite pour une carrière militaire. Celle-ci se termine avec une aventure amoureuse. Lambton désire épouser Harriet de Cholmondeley, fille naturelle de Lord Cholmondeley et d'une danseuse française. Le tuteur légal interdit le mariage de son neveu mineur. Cependant, le 1^{er} janvier 1812, il enlève sa bien-aimée et l'épouse au village écossais de Gretna Green. Ce mariage jette la consternation chez les Lambton et, pour éviter un scandale, l'oncle retire son opposition. Un nouveau mariage, selon la loi anglaise cette fois, est célébré quelques jours plus tard.

1813 : Prend possession de son héritage

1813 (septembre) : Représentant du comté de Durham

1828 : Nommé Comte de Durham ; élevé à la Chambre des Lords

L'année suivante, John George Lambton rentre en possession de son héritage. Dès sa majorité, il embrasse la carrière politique. En septembre 1813, il représente pour la première fois le comté de Durham à la Chambre des Communes ; il siège sous l'étiquette « whig ». Il y restera jusqu'en 1828, année où il sera nommé Comte de Durham et élevé à la Chambre des Lords. Dès son entrée au Parlement, il s'identifie aux idées radicales et gagne le sobriquet de

1813 : Première campagne électorale. Se prononce pour l'émancipation de la

« Radical Jack ». En effet, à l'occasion de sa première campagne électorale en 1813, il se prononce courageusement en faveur de la réforme et de

<p>Chambres des Communes 1815 : Il attaque le <i>Corn Bill</i>. Décès de sa femme. Voyage en France.</p>	<p>l'émancipation de la Chambre des Communes. Ses deux premiers discours au Parlement abordent le même thème. En 1815, il attaque le <i>Corn Bill</i> qui protège les grands propriétaires terriens auxquels il appartient. Puis il quitte la scène politique à la suite de la mort de sa femme. Il entreprend un voyage en France pour surmonter son chagrin. Il s'y prononce contre le rétablissement de la monarchie.</p>
<p>1815-1820 : Retour en politique. Épouse Louisa, la fille aînée de Lord Grey. 1821 : Lutte pour une réforme électorale.</p>	<p>De retour en Angleterre, il saute à nouveau dans l'arène politique. Il épousera Lady Louisa, fille aînée de Lord Grey. À l'aube de la décennie 1820, Lambton entreprend une lutte acharnée, même contre les membres de son propre parti, pour obtenir une réforme électorale. Russell le seconde dans cette tâche. Le premier présente un projet de loi sur la réforme tandis que le second propose l'abolition de quelques « bourgs pourri ». La mesure de Russell est acceptée et le projet de Lambton tourné en ridicule. Cependant, l'avenir devrait lui rendre justice. En 1829, une crise économique ramène la misère et le peuple commence à s'agiter. Les « Tories » ne se rendent pas compte de la situation.</p>
<p>1829 : Crise économique.</p>	<p>La mort de George IV en 1830 entraîne des élections. Celles-ci se déroulent dans une atmosphère surchargée ; la question de la réforme électorale est à l'ordre du jour. Le Cabinet tory de Wellington perd la confiance de la Chambre et Guillaume IV appelle Lord Grey pour former un nouveau cabinet.</p>
<p>1830 : Mort de George IV. Nouvelles élections. Guillaume IV appelle Lord Grey pour former le nouveau cabinet.</p>	<p>Le 1^{er} mars 1831, il présente le projet à la Chambre des Communes. Dans toute l'Angleterre, on discute avec passion. Le 22 mars le vote fait pencher la balance du côté des « Réformistes ». Cependant, il ne s'agit que d'un demi-échec car la majorité insuffisante requiert que le projet soit réétudié en comité et de nombreux changements sont à prévoir. Durham n'envisage qu'une solution pour sauver l'intégrité du projet de loi : la dissolution immédiate de la Chambre. Au prix de bien des difficultés, il réussit à mettre son projet à exécution ; le roi prononce la dissolution. La campagne électorale qui s'ensuit est toute centrée sur le « Reform Bill ». Après les élections, la majorité se chiffre à 137 voix. Le projet doit alors être approuvé par la Chambre des Lords. Il y est rejeté une première fois, mais la colère du peuple force les Lords à accepter la Réforme. Après cette dure lutte, Durham qui vient de perdre son fils part pour la Belgique.</p>
<p>1831 (1^{er} mars) : Durham présente un nouveau projet de loi sur la réforme électorale. (22 mars) : les « Réformistes » l'emportent.</p>	<p>En 1832, la Russie occupe le premier plan des relations internationales. Plusieurs des points de la politique du tsar Nicolas 1^{er} ennuient sérieusement l'Angleterre et risquent de provoquer une grave tension entre les deux pays. Palmerston, alors ministre aux Colonies, propose d'envoyer Lord Durham en mission en Russie afin de discuter avec le tsar. Durham est souffrant, de violents maux de tête l'accablent ; aussi croyant qu'un changement pourrait lui faire quelque bien, il accepte. Il se gagne l'estime du tsar et une sincère amitié s'établit entre les deux hommes. La mission de Lord Durham se solde – par un énorme succès. Durham rentre en Angleterre à l'automne de la même année.</p>
<p>1831 : Durham propose la dissolution de la Chambre. 1832 : Campagne électorale sur le « Reform Bill ». La Chambre des Lords refuse l'adoption du projet Durham perd son fils et quitte pour la Belgique.</p>	<p>L'année suivante, il remet sa démission à Lord Grey ; de nombreux facteurs expliquent sa décision : son état de santé, une douloureuse succession de deuils dans sa famille et finalement sa divergence d'opinion avec son parti au sujet de la crise irlandaise. Cependant, les élections de 1834 le voient lutter pour le succès du parti libéral qu'il vient de réintégrer. Cette fois, Melbourne dirige le</p>
<p>1832 (juillet) : Palmerston propose à Durham une mission en Russie.</p>	<p>1832 (automne) : Retour.</p>
<p>Il gagne l'estime du Tsar Nicolas 1^{er}. Mission qui a un énorme succès.</p>	<p>1833 : Les causes de sa démission.</p>
<p>1832 (automne) : Retour.</p>	<p>1834 : Élections. Melbourne lui propose un poste</p>
<p>1833 : Les causes de sa démission.</p>	<p>1834 : Élections. Melbourne lui propose un poste</p>

d'ambassadeur à Moscou, Durham accepte et se rend à Saint-Pétersbourg. Il demeure deux ans et réussit très bien. Obtient de nombreuses décorations.

1837 (printemps) : Retour

1837 (22 juillet) : Melbourne lui propose une mission au Canada.

1838 (15 janvier) : Durham accepte la mission.

Débats au Parlement anglais.

1838 (15 janv.-24 avril) : Durham consulte et s'informe.

1838 (9 avril) : Mémoire de Moffat et Badgley sur les griefs et propositions des marchands du Bas-Canada.

Ellice porte à la connaissance de Durham deux lettres de Baldwin et lui adresse quelques conseils. Il faut traiter les Français en « égaux ».

Durham consulte Roebuck. Ce dernier lui explique son programme.

nouveau cabinet libéral. Le poste d'ambassadeur à Moscou étant vacant, il y nomme Durham. Ce dernier quitte son pays à l'été et se rend à Saint-Pétersbourg. Cependant, sa santé défaillante supporte mal le dur hiver russe et ses maux de tête le reprennent. Il demeure à son poste deux ans. Encore, il réussit très bien ; ce qui lui vaut d'être décoré de la grand-croix de l'ordre du Bain. Durham obtient son rappel au printemps 1837.

Peu de temps après son retour de Russie Durham se voit confier par Melbourne une mission spéciale au Canada. Il l'a refusé. Cependant la nouvelle des deux insurrections qui parvient en Angleterre à la fin de cette même année incite Melbourne à réitérer sa proposition à Lord Durham. Ce dernier, face à la gravité de la situation, accepte au début de 1838 d'assumer la tâche d'enquêter sur la situation canadienne. Les débats qui se déroulent au Parlement anglais au sujet du Canada démontrent une connaissance superficielle de la situation chez la plupart des orateurs. Les « radicaux » optent pour la sécession, d'autres affirment que le temps n'est pas venu, mais la grande majorité rejette la possibilité d'un lien permanent. Le choix de Durham ne suscite aucune opposition.

La longue période qui s'écoule entre la nomination de Durham et son départ pour le Canada lui permet de se renseigner sur les problèmes des Colonies nord-américaines et les groupes intéressés en profitent pour lui exposer leurs idées. Ainsi, Moffat et Badgley présentent à Durham les griefs et les propositions des marchands du Bas-Canada dans un mémoire daté du 9 avril 1837. Ils insistent sur l'union du Bas et du haut-Canada et sur la nécessité de détruire l'orgueil français ; ils y recommandent aussi, entre autres, l'abolition de la tenure seigneuriale et la création de bureaux d'enregistrements, un système général et efficace d'éducation primaire supporté par les habitants du pays et l'amélioration de la voie fluviale de Saint-Laurent. Ces marchands anglais établis au Bas-Canada ne sont pas les seuls à fournir des renseignements et des recommandations à Lord Durham.

Le futur gouverneur au Canada prendra même connaissance avec deux lettres de LaFontaine adressées à Ellice qui les communiqua à Durham. Le chef canadien-français dit espérer beaucoup de la nomination de Durham. Il souhaite une amnistie générale. Il met aussi le nouveau gouverneur en garde contre les conservateurs du Bas-Canada et lui conseille de se débarrasser du vieux Conseil exécutif. Il affirme que Durham devrait traiter les Français de la colonie en « égaux ».

Cependant, Durham aurait préféré des conseils moins partisans, aussi demande-t-il à **Roebuck**^(*) de l'aider à se faire une idée juste de la situation canadienne. Roebuck avait été le représentant de l'Assemblée du Bas-Canada à Londres. Celui-ci lui présente un plan pour le gouvernement du Canada. Il recommande l'union de toutes les Colonies de l'Amérique du Nord britannique. Il prône la séparation des pouvoirs : tous les pouvoirs désignés appartenant au fédéral et tous les pouvoirs résiduels aux provinces. Les membres du gouvernement fédéral seraient élus par les membres des gouvernements provinciaux, leur nombre par province devrait être proportionnel à la population de celle-ci. Pour ce qui est des gouvernements provinciaux, il prévoit l'existence d'un gouverneur, d'un conseil exécutif et de l'Assemblée ; il rejette le Conseil législatif. Il désire également une Cour

suprême pour régler les cas litigieux dans les relations fédérales. Roebuck signale aussi la nécessité d'institutions municipales dans toutes les Colonies. Cependant l'auteur précise que dans les conditions actuelles l'union de toutes les Colonies de l'Amérique du Nord britannique peut s'avérer irréalisable, mais aussi prévoit comme demi-mesure, l'union du Basa et du Haut-Canada seulement. Durham semble apprécier tout particulièrement le plan de Roebuck. Comme on peut le constater, avant son départ pour le Canada, Durham avait reçu nombre de conseils sur les solutions possibles au problème canadien. Cependant, parmi ceux-ci, on ne retrouve aucune trace de recommandation concernant le gouvernement responsable.

Avant de partir : Durham rassemble une équipe de travail.

La date du départ approche : Lord Durham rassemble une équipe de collaborateurs qu'il désire amener avec lui dans sa mission. Il choisit **Charles Buller** pour remplir le poste de Secrétaire en chef. Buller siège à la Chambre des Communes et y est un des membres radicaux très connu et très populaire. Il s'est illustré au côté de Durham lors de la lutte pour l'obtention de la réforme électorale. La collaboration d'**Edward Gibbon Wakefield** est aussi acquise ; il devra enquêter sur la régie des terres publiques. Si Wakefield est considéré comme un des plus grands experts anglais de l'aspect économique des problèmes coloniaux, certains épisodes « libertins » de son passé jette le discrédit sur sa personnes. Il fût même condamné à trois ans de prison et c'est là que son intérêt pour les colonies s'éveilla ; il y écrivit « *A Letter from Sydney* » où il donne des conseils pour la concession des terres en Australie et, durant les années 1830, il s'occupa activement de sociétés de colonisation. Désirant un excellent conseiller juridique, Durham s'assure les services de **l'avocat Turton**. Ce choix s'avéra très infortuné car il sera la cause de la première brisure entre Durham et le gouvernement de Melbourne. Les difficultés proviennent du fait que Turton possède lui aussi un passé chargé : une poursuite en justice pour adultère avait ruiné sa carrière et causé un scandale. Les trois principaux collaborateurs de Lord Durham sont donc Messieurs Buller, Wakefield et Turton. Le nouveau gouverneur complète son équipe avec le **Colonel Cooper**, qui avait déjà servi au Canada sous Kempt, **Edward Ellice**

[Dans le DBC, voir : <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=38532&query=>] en qualité de secrétaire privé de **William Kennedy** qui enquêta sur les institutions municipales avec **Adam Thom**. S'étant assuré la collaboration d'une équipe compétente, Lord Durham peut envisager un départ imminent.

1838 (24 avril) : Départ d'Angleterre pour la mission au Canada.

1838 (27 mai) : Arrive à Québec avec des pouvoirs extraordinaires et l'appui officiel assuré de Melbourne.

1838 (29 mai) : Il débarque et lance sa première proclamation.

Durham veut rétablir de bonnes relations avec les États-Unis.

Lord Durham et sa suite quitte l'Angleterre à bord du *Hastings* et débarque à Québec le 29 mai 1838. Il possède des pouvoirs extraordinaires, ceux de la Couronne elle-même et Melbourne lui a assuré un appui indéfectible. Il assume le poste de Capitaine général et de gouverneur en chef dans chacune des Colonies de l'Amérique du Nord britannique. Sa première proclamation officielle lui vaut l'enthousiasme des journaux canadiens. Il y déclare qu'il désire jouer un rôle d'un ami, d'un arbitre, que pour lui les distinctions de race, de parti ou de politique n'existent pas. Durham et son équipe travaille d'arrache-pied. Le Gouverneur s'attache tout particulièrement à rétablir de bonnes relations avec les États-Unis et, malgré l'incident du Sir Robert Peel, il y réussit assez bien. Le premier temps de sa mission se solde par un succès et, après quelques semaines, il jouit d'une presse favorable en Angleterre. Cependant, la présence de l'avocat Turton devait lui causer des difficultés. Des débats ont lieu au Parlement anglais à ce sujet et Melbourne embarrassé se

<p>Des difficultés surgissent au sujet de son conseiller Turton.</p> <p>Doit régler le problème épineux des prisonniers dans le Bas-Canada</p> <p>161 prisonniers dans les prisons ; aucun chef parmi eux, sauf le Dr Nelson Durham rejette les propositions et décide d'agir seul.</p> <p>1838 (28 juin) : À l'occasion du Couronnement de la reine Victoria, Durham accorde son pardon à tous les prisonniers sauf huit jugés coupables et condamnés à être déportés aux Bermudes.</p> <p>1838 (3 juillet) : Durham part pour Montréal. Séjourne quatre jours. 1838 (10-21 juillet) : Tournée dans le Haut-Canada. 1838 (15 juillet) : Traverse la frontière américaine et rencontre « tous les notables américains ». Ensuite, à Toronto, il rencontre Baldwin. 1838 (fin juillet) : Il regagne Québec. 1838 (9 août) : Longue dépêche à Lord Glenelg. Même période, il reçoit deux lettres de Baldwin.</p> <p>La libération des prisonniers soulève des débats au Parlement anglais. 1838 (19 sept.) : Durham reçoit deux lettres, datées du 28 juillet, l'une de Melbourne et l'autre de Glenelg. Approbation de sa conduite au sujet des prisonniers. 1838 (19 sept.) : Les nouvelles annoncent le désaveu de son Ordonnance du 28 juin 1838. 1838 (29 sept.) : Reçoit la nouvelle officielle de son désaveu. 1838 (9 octobre) : Durham annonce sa démission.</p>	<p>dissocie de Durham. Il écrit à cette dernière et lui demande de renvoyer Turton ce que Durham refuse. Ainsi, avant même une action positive du Gouvernement, Melbourne lui fait défection et ce, malgré toutes ses promesses. Cependant, au Bas-Canada, Durham doit continuer sa mission et le problème épineux qui surgit alors devant lui est celui du sort des prisonniers politiques de l'insurrection.</p> <p>Le problème est sérieux. Il reste encore 161 prisonniers dans les prisons ; il n'y a aucun chef parmi eux à l'exception du Docteur Nelson. La population anglaise désire une punition exemplaire très dure, cependant Durham veut éviter que le culte des martyrs politiques ne se développe chez l'élément français de la Colonie. Un procès s'avère impensable, car son issue serait décidée à l'avance en fonction de la composition ethnique du jury. Durham refuse de se prêter à ces jeux truqués, aussi décide-t-il d'agir seul. Le 28 juin 1838, à l'occasion du couronnement de la reine Victoria, il accorde le pardon à tous les prisonniers sauf huit. Ces hommes jugés plus coupables sont condamnés à être déportés aux Bermudes. Les Canadiens et les Anglais en général accueillent bien la mesure. Cette importante question réglée, Lord Durham et son équipe entreprennent de faire le tour des Colonies.</p> <p>Le 3 juillet, Durham part pour Montréal. Il y séjourne quatre jours et s'y gagne la sympathie des marchands anglais. Il se dirige ensuite vers le Haut-Canada. Il visite Kingston, Cornwall, Niagara. Le 15 juillet, il traverse la frontière américaine, il y est le premier Gouverneur anglais à poser ce geste depuis la Révolution.^(**) À Toronto, ses malaises reprennent. Il y rencontre les Baldwin qui lui exposent leur idée du gouvernement responsable pour les Colonies nord-américaines. Il regagne Québec à la fin juillet. Assisté de ses collaborateurs, il travaille sans relâche. Le 9 août, dans une longue dépêche adressée au Ministre anglais aux Colonies [lord Glenelg], il dresse un exposé de l'état de la Colonie. Cette dépêche servira de base à la rédaction de son Rapport. Vers la même période, il reçoit deux lettres des Baldwin qui reprennent leur idée du gouvernement responsable. Fin août, la santé vacillante de Lord Durham cède. Son état physique mis à part, tout va pour le mieux ; cependant, l'orage devait bientôt éclater.</p> <p>La solution apportée par Durham au sort des prisonniers suscite des débats au Parlement anglais. On discute de la décision de déporter aux Bermudes les plus coupables ; on affirme, du fait que Durham ne possédait aucune juridiction sur ce territoire, la mesure est inacceptable. Le 19 septembre, Durham reçoit deux lettres datées du 28 juillet, une de Melbourne et une autre de Glenelg ; les deux hommes lui expriment leur approbation au règlement de la question des prisonniers. Cependant, des nouvelles plus fraîches arrivent de New-York et le même jour, par la voix des journaux, Lord Durham apprend que le Gouvernement anglais a désavoué son Ordonnance du 28 juin [1838]. Il décide de démissionner. De tous les coins de la Colonie, il reçoit des marques de sympathie. Il rédige sa lettre de démission qu'il enverra dès qu'il recevra la nouvelle officielle de son désaveu. Il la reçoit le 29 septembre. Il prononce sa dernière Proclamation en sol canadien, le 9 octobre. Il s'explique, blâme publiquement la décision royale : tous les prisonniers sont désormais libres de revenir au pays. Il y affirme qu'un de ses buts est d'élever le Bas-Canada à un caractère anglais. Il s'embarque pour l'Angleterre le 1^{er} novembre et est</p>
---	---

souffrant pendant toute la traversée.

1838 (1^{er} novembre) : De Québec, il s'embarque pour l'Angleterre.
1838 (26 novembre) : Il arrive à Plymouth ;
1838 (7 décembre) : Il débarque à Londres.
1839 (31 janvier) : Durham présente son Rapport au Parlement.
1839 (8 février) : Le *Times* de Londres commence à publier le Rapport.

La traversée dura 25 jours. Arrivé à Londres, Lord Durham se renferme chez lui. Il ne se présente pas chez les ministres, n'engage pas la lutte, il travaille à son Rapport. Sa seule déclaration est que les affaires du Canada constituent sa première préoccupation. Il signe son Rapport le 31 janvier 1839 et le présente au Parlement. La Chambre des Lords retarde la date de sa présentation. Mais le 8 février, le *Times* en publie des extraits. Le Cabinet le publie alors dans les deux Chambres. Pendant ce temps, la santé de Durham faiblit. Il meurt de la tuberculose le 28 juillet 1840. Une tradition veut qu'il ait dit, peu avant sa mort, qu'un jour, le Canada rendrait justice à sa mémoire.

O O O

Quelques traits de personnalité de lord Durham.

Il importe d'ajouter à cette courte biographie un aperçu du caractère de Lord Durham. Le trait dominant de son caractère semble être in orgueil démesuré. Il est un aristocrate racé d'une arrogance détestable. La vanité n'est pas son moindre défaut. Il possède le goût du faste; son hospitalité, par exemple, est extravagante. Durham est aussi très irritable et a mauvais caractère, la violence de ses colères était renommée et crainte. Sa santé déficiente constitue un trait important de sa personnalité. Lord Durham possède une grande indépendance de pensée et un courage remarquable pour défendre ses idées. Cet homme apparaît aussi comme un phénomène de contradiction : aristocrate arrogant, il défend avec acharnement les droits du peuple. Tel est rapidement esquissé le caractère de celui qui occupe une place si importante dans l'histoire de notre pays. [Source : Fonds Maurice Séguin (P 221) : 2454/63/816/2]

(*) **ROEBUCK, JOHN ARTHUR**, homme politique, né à Madras, aux Indes, le 28 décembre 1802, cinquième fils d'Ebenezer Roebuck, administrateur civil aux Indes, et de Zipporah Tickell, décédé à Londres, en Angleterre, le 30 novembre 1879. En 1834, il épousa Henrietta Falconer qui lui survécut ainsi qu'une fille. Après la mort prématurée d'Ebenezer Roebuck, la mère de John Arthur Roebuck emmena son fils en Angleterre en 1807 ; elle s'y remaria à John Simpson, et, en 1815, des membres de la famille émigrèrent dans le Haut-Canada. Il est l'auteur de la brochure *Existing Difficulties in the Government of the Canadas*, Londres, 1836, 64 p. ICI :

http://books.google.ca/books?hl=fr&id=Ot_FeCLjBwC&dq=roebuck+Existing+difficulties+in+the+government+of+the+Canadas&printsec=frontcover&source=web&ots=SKd0QIOiTi&sig=oI18nEhi1EDvbbXoivFo6Lq6zqk#PPA3.M1

(**) Durham traverse la frontière américaine pour informer « tous les notables américains » de la situation au Canada (cf. Lettre du 9 août 1838).

ADDENDUM

Description du calendrier de travail des équipes de conseillers au Canada

Texte no 1

...dès les premières semaines de son séjour au Canada le gouverneur avait mis au point un calendrier de travail très chargé. Celui-ci, en plus d'inclure un agenda très lourd de rencontres sociales, comportait de fréquentes entrevues avec des personnages représentatifs de la société coloniale, des voyages dans les Canadas et, surtout, la mise sur pied de commissions chargées d'enquêter

1838 (18 juin-25 août) : six des huit commissions d'enquête

ont été créés.

sur différents aspects de la vie coloniale : la colonisation, l'immigration, l'éducation, les institutions municipales, la commutation du régime seigneurial dans l'île de Montréal, les bureaux d'enregistrement, la police et le système judiciaire. Du 18 juin au 25 août [1838], six de ces groupes de travail avaient été créés et s'étaient mis immédiatement à l'œuvre.

Ces comités fonctionnèrent si bien que le jour où Durham quitta le Canada il avait déjà une idée assez précise du contenu de son rapport. Il ne lui restait plus qu'à le rédiger, tâche qui l'accapara jusqu'à la fin de janvier 1839. [...]

Fernand Ouellet, « Lambton, John George, 1^{er} comte de Durham », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Vol. VII (1988). ICI : <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=37606&query=>

O O O

Cas des rebelles bas-canadiens emprisonnés et la rédaction du rapport final de la mission au Canada

Texte no 2

Charles Buller, fonctionnaire et homme politique, né le 6 août 1806 à Calcutta, fils aîné de Charles Buller et de Barbara Isabelle Kirkpatrick ; décédé célibataire le 29 novembre 1848 à Londres.

En janvier 1838, on offrit à Buller de devenir le premier secrétaire de lord Durham [...]. Buller refusa d'abord le poste mais, convaincu par Durham, il changea d'idées. Il s'embarqua pour Québec en avril 1838, après la répression du soulèvement, en compagnie de son frère Arthur William et de Durham. Ce départ tardif l'inquiétait cependant, car il rendait moins urgente la mission du gouverneur et moins nécessaire les pouvoirs extraordinaires dont on l'avait investi. Au contraire de Durham, qui selon lui « en voulait trop aux Canadiens français en raison de leur récente insurrection », Buller était bien disposé à leur égard et croyait plutôt que de « longues années d'injustice » et « la déplorable ineptie de [la] politique coloniale britannique les avaient poussés à se rebeller. Le premier secrétaire nota que Durham, même s'il était prêt à tempérer sa justice de pitié, avait décidé « qu'il ne [fallait] faire aucun quartier aux absurdes prétentions raciales, et qu'il [devait] viser à rendre le Canada entièrement britannique ». Pour le reste, Buller appréciait son supérieur [...].

Buller avait aussi pour tâche de conseiller Durham au sujet du sort qu'il fallait réserver aux rebelles bas-canadiens emprisonnés. Buller et le conseiller juridique Thomas Edward Mitchell Turton craignaient qu'un procès n'ameute l'opinion et qu'il soit difficile de former un jury impartial ; ils suggérèrent donc de punir les chefs du soulèvement au moyen d'une loi rétroactive. [...] Cette ordonnance devait être accompagnée d'une proclamation qui amnistierait les autres prisonniers, sauf ceux qui avaient commis des meurtres. De Québec, on dépêcha Buller à Montréal pour qu'il y recueille un appui politique en faveur de la décision de Durham [...].

Buller resta au Bas-Canada pour rassembler des documents aux fins de la rédaction des rapports des sous-commissions et ne fut de retour en Angleterre que le 21 décembre 1838. La paternité du rapport final lui fut attribuée, peut-être par

lord Brougham, un adversaire de Durham, mais Buller déclara qu'il s'agissait d'une affirmation gratuite. Effectivement, même s'il avait de belle façon aidé son chef à compiler les documents et peut-être rédiger certaines parties du rapport, celui-ci fut bel et bien l'œuvre de Durham.

H262 : Histoire du Canada 1828-1850
Université de Montréal
Annuaire 1960-1961
Département d'histoire
Maurice Séguin

Texte no 3

Questionnaire

1. Expliquez et nuancez : « I found two nations warring in the bosom of a single state : I found a struggle, not of principles, but of races. » TRAD. : « Je m'attendais à trouver un combat entre un gouvernement et un peuple ; je trouvai deux nations se faisant la guerre au sein d'un seul État ; je trouvai une lutte, non de principes, mais de races [...] ». [Cf. *Rapport Durham*, éd. Séguin, p. 3.]
2. Nuancez : « A quarrel, based on the mere ground of national animosity, appears so revolting to the notions of good sense and charity prevalent in the civilized world, that the parties who feel such a passion the most strongly, ... are at great pains to class themselves under any denominations but those which would correctly designate their objects and feelings. » TRAD. : « Une querelle fondée sur la simple raison d'animosité nationale paraît si révoltante aux notions du bon sens et de charité qui règnent dans le monde civilisé que les parties qui éprouvent une telle passion avec le plus de force et s'y livrent le plus ouvertement prennent bien soin de se classer sous toutes autres dénominations que celles qui désigneraient correctement leurs buts et leurs sentiments. » [Cf. *Rapport Durham*, éd. Séguin, p. 7.]
3. Comment Durham décrit-il la venue de Britanniques ?
4. Y a-t-il chez les Canadiens français des signes de « reconquête économique » ? Lesquels ?
5. Expliquez : « They looked on the Province as the patrimony of their own race ; they viewed it not as a country to be settled, but as one already settled ; ... » Et : « They assert that « Lower Canada must be English, at the expense, if necessary, of not being British ». TRAD. : « [...] ils regardaient la Province comme patrimoine de leur propre race; ils la considéraient non comme un pays à coloniser, mais comme un pays déjà colonisé ». Et : « [...] ils affirment que "le Bas-Canada doit être anglais, au prix, si nécessaire, de n'être pas britannique" ». [Cf. *Rapport Durham*, éd. Séguin, p. 33 et 43 et *Histoire de deux nationalismes au Canada*, p. 280-282..]
6. « There are two modes by which a Government may deal with a conquered territory. » Expliquez la deuxième manière. TRAD. : « Il y a deux manières pour un gouvernement de traiter un territoire conquis. » [Cf. *Rapport Durham*, éd. Séguin, p. 46.]
7. Jugez les constitutions a) de 1763, b) de 1774 et 91 dans cette perspective.
8. Expliquez. : « No remedy can be efficient that does not operate upon both evils. » TRAD. : « Aucun remède ne peut être efficace s'il n'est pas appliqué à l'un et l'autre de ces maux. » [Cf. *Rapport Durham*, éd. Séguin, p. 53.]
9. Quels problèmes présentait la canalisation du St-Laurent avant 1840 ?
10. Quel était le grand défaut de la constitution de 1791 ?
11. D'après Durham, le Haut-Canada est-il uniformément prospère ? Expliquez...
12. Quel remède Durham propose-t-il à la crise politique ?

13. Cette solution est-elle compatible avec le *status* de colonie ? ... avec l'avenir de l'Empire d'après Durham ?
14. Quelles sont les raisons données par Durham en faveur du « séparatisme » canadien-français ?
15. Quelles sont les raisons données par Durham contre le « séparatisme » canadiens-français, au point de vue des intérêts britanniques ?
16. Quelles sont les raisons données par Durham contre le « séparatisme » canadien-français, au point de vue des intérêts des individus du groupe canadien-français ?
17. Que vous suggère la remarque de Durham sur l'accroissement de la population canadienne-française ?
18. D'après Durham, quel est le seul moyen de mater les Canadiens Français et de les assimiler ?
19. Pourquoi Durham aurait-il favorisé la fédération des colonies du B.N.A. et pourquoi abandonne-t-il ce plan ?
20. Pourquoi choisit-il l'Union des deux Canadas ? Comment envisage-t-il le fonctionnement de cette union ?
21. Durham favorisait-il l'égalité de représentation entre le Haut et le Bas-Canada ? Pourquoi ?

RÉF. : Maurice SÉGUIN, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, Éditeur, 1997, ANNEXE 8 (p. 299-301).

NOTE : Ce questionnaire qui a été préparé par Maurice Séguin est le plus élaboré que nous connaissions au sujet du rapport Durham. Mais au-delà de cette série de questions, Séguin se pose deux autres questions importantes :

- 1) L'analyse historique de Durham est-elle valable ?
- 2) Durham a-t-il encore raison pour la situation présente ?

En mai 1959, Maurice Séguin avait proposé la question suivante à l'examen : « Expliquer le problème du degré provincial d'émancipation des Canadiens-Français. » À l'examen du 10 avril 1968 pour son cours H-584 : Histoire du Canada (1828-1867), Séguin pose deux questions à ses étudiants : 1) Durham comme observateur en 1838 dans le passé a-t-il raison ? 2) Son analyse vaut-elle encore de nos jours ?

Bref aperçu de diverses éditions du Rapport Durham

Texte no 4

1839

- Grande-Bretagne, *Parliamentary Papers* (« *blue books* »). Plus les Appendices et les principales dépêches.
- *The Times* (Londres). Publications d'extraits du rapport à Londres, Toronto et Montréal.
- Assembly of Upper Canada, *Durham's Report dans Appendix to the Journal of the House of Assembly of Upper Canada*, 1839. ICI : http://www.canadiana.org/cgi-bin/pimg/9f2c0aea68b27169/0700/9_00942_16/0367.pdf

- [Table des matières](http://www.canadiana.org/ECO/PageView/9_00942_16/0360?id=9f2c0aea68b27169). ICI : http://www.canadiana.org/ECO/PageView/9_00942_16/0360?id=9f2c0aea68b27169

- *Le Canadien*. Publication d'une traduction du rapport. Montréal? : s.n., Montréal : "L'ami du peuple". Serait l'œuvre de traduction d'Étienne Parent. Accès en ligne sur le site de l'Université McMaster pour les abonnés seulement (Canada)

1902

- Methuen, éditeur, Londres. Publication d'une nouvelle édition du rapport accompagnée d'une introduction.

1905

- Methuen publie une nouvelle édition à meilleur prix.

1912

- Sir Charles Lucas, éd., *Lord Durham's Report on the Affairs of British North America*, Oxford, Clarendon Press, 3 vol. Un premier volume d'introduction, le deuxième concerne la publication du rapport lui-même et le troisième se rapporte aux appendices et aux principales dépêches.

1946

- Sir Reginald Coupland, éd., *The Durham Report by John George Lambton Durham*. Une édition abrégée publiée chez Clarendon Press et accompagnée d'une introduction et de notes. 277 p.

1948

- Marcel-Pierre Hamel, éd. *Le Rapport de Durham*, présenté, traduit, annoté et accompagné de la traduction de la dépêche de Durham du 9 août 1838 ainsi que d'une longue bibliographie.

1963

- Gerald M. Craig, éd., *Lord Durham's Report*, Toronto, McClelland and Stewart Limited. Coll. « The Carleton Library ». 179 p. Une brève **introduction** (accès en ligne, p. i) <http://www.questia.com/PM.qst?a=o&docId=6464953> qui met surtout en perspective la nécessité d'un gouvernement responsable puis un index qui peut servir de point de références dans l'étude du rapport.

1960-1968 ?

- Maurice Séguin, *Rapport Durham*. Dans Maurice Séguin, Fonds P221, Université de Montréal, Service des archives, Rapport Durham, réf. : 2454/63/8/6/2. Manuscrit dactylographié (176 p.). Cette édition offre la version anglaise et en regard la traduction française. D'autres documents accompagnent cette édition dactylographiée.

1969

- Denis Bertrand, Albert Desbiens et André Lavallée, éd., *Le Rapport Durham*, Montréal, Éd. Sainte-Marie.

1970

- *Report on the affairs of British North America*. New York, A. M. Kelley. 3 vol., réimpression de l'édition de 1912. ISBN: 0678006474
PAR :
 - Durham, John George Lambton, Earl of, 1792-1840.
 - Buller, Charles, 1806-1848.
 - Lucas, Charles Prestwood, Sir, 1853-1931.
 - Wakefield, Edward Gibbon, 1796-1862.

1982

- Bibliothèque nationale du Canada. *Rapport de Lord Durham*. Microfiche de l'exemplaire de l'édition originale se trouvant à Ottawa, Institut canadien de microreproductions historiques.

1990

- Denis Bertrand, Albert Desbiens et André Lavallée, éd., *Le Rapport Durham*, Montréal, L'Hexagone, Coll. TYPO. 2^e éd.

2006

- Guy Laforest, Janet Ajzenstat, éd., *Lord Durham's Report : An Abridgement of Report on the Affairs of British North America by Lord Durham*. McGill Queens University Press, 2006, 214 p. ISBN: 9780773530003

Description : « This new edition [30 déc. 2006] of Gerald Craig's [G. M. Craig](#) (editor) abridgement retains his 1963 introduction and adds essays that debate Durham's political assumptions and goals, re-examine the philosophical and historical context in which the Report was created, and review the Report's reception and influence. **Janet Ajzenstat** [Janet Ajzenstat](#) (introduced by) reconsiders the report in the context of nineteenth-century debates about the relation between culture and political institutions, arguing that Durham should be seen as a progressive universalist opposed to the divisions of race and creed who wanted to give more freedom to French - and English- Canadians alike. **Guy Laforest** [Guy Laforest](#) (other contributor) re-examines the report in terms of British liberal imperialism and twentieth-century English-Canadian perspectives to argue that Durham was a one-sided sociologist and the first in long line who used liberalism for imperialist purposes. » ICI : <http://isbn.nu/9780773530010#amazondesc>

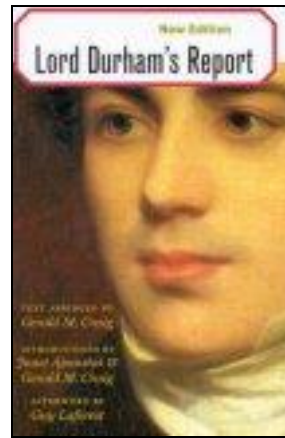
Consulter : Janet Ajzenstat, « Lord Durham's Report. New Edition, Second Thoughts. »

Résumé : « Every generation of Canadians reads the Durham Report, or learns of it. It was published in 1839 and has been in print ever since. The scholarly articles, books, and discussions are legion. In the 1840s, British North

American reformers hailed it as the charter of free government because it promised the overthrow of the colonial oligarchies (the Family Compact, the Chateau Clique, and the “official parties” in the Maritime provinces). Twenty years later, the Fathers of Canadian Confederation found in it the model for a national legislature, the Parliament of the British North American union. In the last years of the nineteenth century and the first years of the twentieth, Englishmen turned to it for instructions on ruling the Empire’s “senior Dominions;” in subsequent decades they found a prescription for the Commonwealth of Nations. It is the one text in Canada’s political history that is routinely prefaced by the adjective, “famous.” **We do not speak of the famous British North America Act or the famous Statute of Westminster. We do not speak of the famous Canadian Charter of Rights and Freedoms. We do speak of the famous Durham Report.** » ICI : <http://www.cpsa-acsp.ca/papers-2007/Ajzenstat.pdf>

- Diffusion dans le milieu allemand :

Lord Durham's Report : An Abridgement of Report on the Affairs of British North America by Lord Durham (Carleton Library)



Verlag: [McGill-Queen's University Press](http://www.mcgill-queen.com)

Seiten ISBN-13: 9780773530003 et ISBN: 0773530002

Erscheinungsdatum: 30.12.2006 Hardcover

NOTE : En ce qui a trait à la question de la traduction du Rapport Durham, nous suggérons la lecture de l'essai de Marc Charron, <http://www.translation.uottawa.ca/faculty/charron.html> « 'Demain tout recommence' : *Lord Durham's Report* en traduction », dans *Traduction Terminologie Rédaction (TTR)*, vol. X, no 1, (1997) : p.101-136. ICI : <http://www.erudit.org/revue/ttr/1997/v10/n1/037281ar.pdf>